



Le gouvernement a tranché : Son « Attractivité » fait de nouvelles victimes !

Une nouvelle fois, le gouvernement se distingue par son cynisme, son mépris et sa politique de désunion vis-à-vis des salarié-e-s du périmètre de la BASSMS, secteur très majoritairement féminin. Le 18 février, dans une débauche d'effets de manche, le Premier ministre a présenté les mesures envisagées pour rendre notre secteur « attractif ». Parmi celles-ci, la transposition des accords « Ségur » dans le secteur privé non-lucratif, pour les salarié-e-s de la filière socio-éducative.

Pour nos organisations syndicales, il est inacceptable d'exclure une nouvelle fois une grande partie de nos collègues sans que nos établissements soient dans l'incapacité de fonctionner correctement, à savoir principalement les services administratif, financier, technique et logistique.

Qui plus est, le gouvernement s'entête dans son jeu de dupes qui voudrait faire croire que ce sont les Organisations Syndicales qui seraient responsables en cas d'échec des négociations.

C'est le seul choix abject du gouvernement, avec la complicité des organisations patronales, de trier les salarié-e-s méritant-e-s de celles et ceux qui ne le seraient pas.

↳ **Comment doit-on comprendre cette nouvelle provocation ?**

↳ **Doit-on y voir la prochaine attaque visant au démantèlement des fonctions pouvant être externalisées au profit des intérêts privés lucratifs ?**

• **À l'heure où l'inflation explose, ces 183 € restent bien en deçà des besoins quand la perte de niveau de vie depuis 20 ans s'élève déjà à plus de 20 % !**

• Nous ne pouvons nous satisfaire de campagnes de communication télévisuelles lénifiantes quand une amélioration des conditions de rémunération, de travail, d'accueil est incontournable si nous voulons réussir une campagne d'embauches massives cohérente.

• **Pour nos organisations, cette extension du « Ségur » doit, dès à présent, impérativement s'appliquer à l'ensemble des salarié-e-s de notre secteur avant toute négociation.** Cependant, tout comme le préconise le Haut Conseil du Travail Social, une véritable revalorisation de 30 % minimum pour toutes et tous s'avère urgente.

• **NOS ORGANISATIONS N'ONT EU DE CESSÉ DE LE REVENDIQUER DEPUIS DES ANNÉES !**

